

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation portant sur un projet de règlement

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées de la municipalité de Saint-Moïse de ce qui suit :

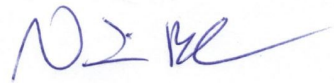
Lors de sa séance ordinaire du 14 septembre dernier, le conseil municipal a adopté le projet de règlement présenté ci-après. Une assemblée publique de consultation à cet effet aura lieu le **6 octobre 2026**, à la salle municipale située au 120 rue Principale à Saint-Moïse à compter de 19h30.

Le **projet de règlement numéro 2026-06 modifiant le règlement de lotissement** afin de retirer les zones 35 et 36 de la liste de l'article 4.2 du Règlement de lotissement identifiant celles devant être desservies par des réseaux d'aqueduc et d'égout.

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Des copies de ce projet de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 117-B rue Principale à Saint-Moïse aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SAINT-MOÏSE, CE 15 SEPTEMBRE 2026



Nadine Beaulieu, directrice générale
et greffière-trésorière

